

CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

10 octobre 2016

À Romainville (93) / Lancement : 2016

Déchets – Collecte sélective - Extension des consignes de tri

Moderniser son outil industriel et ses procédés pour optimiser le tri et la valorisation des déchets... Voici l'un des enjeux pour le Syctom. Premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers, le Syctom a inauguré en février 2016 la nouvelle chaîne de tri sélectif à Romainville. En plus des papiers, emballages en carton, bouteilles en plastique... les 400 000 habitants d'Est Ensemble peuvent désormais trier tous les emballages en plastique ainsi que tous les emballages métalliques.

Pourquoi agir ?

LE POINT DE DÉPART : La loi de Transition Énergétique de 2015 réaffirme la volonté des pouvoirs publics de généraliser à l'ensemble du territoire national la consigne de tri élargie à tous les emballages plastiques (pots, barquettes, blisters, sachets et films plastiques) avant 2022.

L'IDÉE : Les travaux ont porté sur l'aménagement de la réception des collectes sélectives, la création d'un nouveau procédé de tri, la réfection de la toiture de la halle de tri et la mise en conformité du système de désenfumage et du Système de Sécurité Incendie.

LES IMPACTS : La capacité de la ligne de tri a été portée à 45 000 tonnes annuelles, contre 30 000 tonnes antérieurement. Tel qu'il a été conçu, le nouveau process permet en outre d'améliorer les conditions de travail des trieurs dont les gestes sont désormais limités à des opérations de sur-tri, leur attribuant ainsi une mission de contrôle qualité.

Le bilan développement durable

- ▶ 45 000 tonnes par an de déchets recyclés (contre 30 000 tonnes avant travaux)

Le soutien de l'ADEME

- ▶ Coût financier de l'investissement : 26,9 M€
- ▶ 2 M€ financés par l'ADEME Île-de-France



« Les travaux de modernisation doivent automatiquement aller de pair avec des programmes de sensibilisation à destination des habitants. En étroite collaboration avec les services de l'établissement public et des villes, un plan d'actions ambitieux a été déployé : campagne d'affichage, articles d'information et de mobilisation dans les médias des villes (web et papier), événements, porte-à-porte dans plus de 20 000 logements, diffusion de mémos tri, actualisation des consignes dans les locaux propreté des résidences... »

Karine SPERANDO,
Directrice des centres de tri

Contact



Karine SPERANDO /
Directrice des centres de tri
sperandio@syctom-paris.fr
01 40 13 17 92

LES GRANDES
ÉTAPES
DE MISE
EN ŒUVRE

PHASE 1

Février – Mars 2015

- Étude de conception
- Démolition de l'ancienne chaîne de tri

PHASE 2

Avril – Novembre 2015

- Travaux de génie civil et montage du nouveau process de tri

PHASE 3

Janvier – Février 2016

- Essai et mise en service industriel